

La vallée de San Martinu plus forte que la bilharziose

En 2014, un parasite sème la crainte dans la rivière Cavu, sur la commune de Zonza. Depuis, du chemin a été fait pour endiguer le fléau et rassurer la population. Retour et bilan sur une épidémie qui a joué les gros bras



/ PHOTOS ALAIN PISTORESI

C'est l'histoire d'un petit ver qui a fait beaucoup de bruit. Comme un pavé jeté dans la rivière Cavu, où tout a commencé fin avril 2014, lorsque plusieurs cas de bilharziose urogénitale (voir par ailleurs) sont diagnostiqués chez des personnes s'étant baignées entre 2011 et 2013.

Très vite, les autorités compétentes sont montées au créneau. La baignade a aussitôt été interdite tandis que l'alerte sanitaire, relayée par les médias, s'est répandue comme une marée noire en France et dans divers pays européens. De quoi créer la psychose dans un lieu hautement fréquenté en période estivale.

Une nouvelle qui n'a rien présagé de bon pour les diffé-

rents acteurs économiques présents sur le site, tandis que la désinformation a empiré la situation. Pour Cédric Coeffe, gérant du parc aventure A Tyrolania, "Nous dépendons du Cavu. Il y a eu beaucoup de rumeurs infondées, ce qui a suscité une inquiétude chez les touristes et les locaux. Nous avons réellement ressenti une baisse de fréquentation durant cet été 2014. Il était urgent de trouver une solution".

Promouvoir une vallée aux multiples ressources

Afin d'éviter une catastrophe économique, les élus municipaux, des socioprofessionnels de la commune et des professionnels de la san-

té se sont montrés réactifs en constituant une cellule de veille. Le sous-préfet de l'époque, Jean Salomon, avait d'ailleurs affiché tout son soutien à cette initiative permettant d'informer au mieux les populations.

"Nous avons aussi ouvert un point-info dans la vallée, rappelle Sandra Agostini, directrice de l'office du tourisme. Dans un premier temps, nous avons informé les gens que la baignade était interdite. En 2015, lorsque l'interdiction a enfin été levée, nous avons continué notre mission en communiquant des consignes, comme celle de ne pas uriner dans l'eau. Nous avons aussi distribué des flyers pour expliquer la bilharziose, tout en insistant sur l'importance du dé-

piage". Une communication efficace, à laquelle s'était ajoutée l'installation de toilettes publiques et de panneaux informatifs tout au long du cours d'eau.

Des résultats clairs comme de l'eau de roche

Depuis un an, l'association à Punta Bunifazina, placée sous l'autorité du président Jean José Corona, s'efforce de promouvoir les massifs de la région pour, d'une part, limiter la surfréquentation de la rivière et d'autre part, drainer un flux touristique supplémentaire, nécessaire à la survie des activités commerciales. Le secrétaire de l'association, Philippe Evrard, apporte davantage de précisions : "Nous sommes environ 140 bénévoles et adhérents à travailler pour la réhabilitation des pistes, des

sentiers et des vestiges du patrimoine. À force de débroussaillage et d'entretien, nous avons déjà ouvert 25 kilomètres de chemin balisés et nettoyés".

Ces bonnes nouvelles sont une bouffée d'oxygène pour les activités présentes sur le site. Cédric Coeffe a rapidement constaté l'intérêt de ces aménagements territoriaux. "Une clientèle de randonneurs est en train d'émerger. Ils viennent marcher mais aussi boire un coup, manger, profiter de la rivière. La fréquentation est en hausse depuis l'incident de la bilharziose. Les gens reviennent. Toutes les mesures prises jusqu' alors ont sans doute balayé la psychose".

Aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre. Et même si au point info "les passants continuent de nous poser des questions sur le parasite, poursuit Sandra Agostini, ce

Les dates clefs

Printemps 2014 : 118 cas pathologiques sont relevés. Les personnes atteintes se sont baignées dans le Cavu entre 2011 et 2013.

Juin 2014 : par arrêté préfectoral, la baignade dans le Cavu devient interdite. Un point info relié à l'office de tourisme est ouvert à destination de la population locale et touristique.

10 juillet 2014 : Le sous-préfet Jean Salomon valide le principe de la cellule de veille. Celle-ci est constituée pour optimiser la communication.

3 juin 2015 : un arrêté préfectoral lève l'interdiction de baignade dans le cours d'eau. Néanmoins, la maladie est décelée chez deux personnes qui se sont baignées le même jour au même endroit.

7 juin 2016 : un arrêté préfectoral réitère l'autorisation de baignade dans le Cavu, sous réserve d'un suivi par les autorités compétentes afin de limiter la résurgence de cas humains contaminés par la bilharziose.

n'est que dans un but purement informatif, sans crainte aucune."

L'Agence régionale de santé, très appliquée durant l'épidémie, continue de surveiller la rivière. C'est elle qui fournit des échantillons à Jérôme Boissier, chercheur au CNRS et spécialiste de la bilharziose. "En travaillant sur le diagnostic ADN, nous sommes désormais en mesure de déceler le moment où le bulin est sur le point de rejeter la larve, ce qui permettrait de prévenir tout nouveau risque avant même que la contamination ne soit possible. Mais pour l'instant, tout va bien".

Un bilan positif qui ne présage que du bon pour cet été 2016. En somme, le seul ver sur lequel on risque encore de tomber semble être celui d'une pomme savourée au bord des somptueuses vasques du Cavu.

LASZLO GELABERT



Un point-info pour rassurer. Si le risque semble écarté, les autorités redoublent de prudence. La bilharziose est aujourd'hui la maladie parasitaire la plus répandue après le paludisme.

Petit lexique du biologiste

La bilharziose urogénitale est une maladie due à l'infestation par un ver parasite (*Schistosoma haematobium*) qui se développe en eaux stagnantes et douces. Des larves pénètrent dans le mollusque vecteur, le bulin.

Un mois plus tard, celui-ci rejette une larve transformée qui rentre chez l'homme par la peau. La plupart du temps, les symptômes passent inaperçus. Ils peuvent néanmoins se traduire par des montées de fièvre,

des douleurs au niveau de la vessie ou charger l'urine de sang. Des complications surviennent si rien n'est fait pour traiter l'infection, d'où la nécessité du dépistage, réalisé par simple prise de sang. Si environ 120 personnes ont été diagnostiquées dans le Cavu, entre 200 et 300 millions d'individus sont touchés à travers le monde, faisant de la bilharziose la maladie parasitaire la plus répandue après le paludisme.